

APPEL À PROJETS RÉGIONAL 2009 – 2011

« Territoires remarquables de montagne :
innovation et transferts d'expériences en zones de montagne »

Dossier de candidature Volet A

À retourner **avant le 4 septembre 2009**, avec l'ensemble des pièces justificatives.
Attention : tout dossier incomplet sera éliminé.

*Vous pouvez télécharger le règlement complet
de l'appel à projets sur le site Internet de la Région*



13
orientations
pour la montagne

VOTRE PROJET EN 9 QUESTIONS

Cette trame de questions constitue le plan de votre dossier de candidature. Pour y répondre, reportez-vous au « règlement détaillé et annexes ».

Diagnostic synthétique (4 à 8 pages maxi)

1. Territoire concerné :

- Nom :

- Présentation / descriptif du territoire, de son patrimoine naturel, de son identité et de ses difficultés socio-économiques ou environnementales :

- Carte (insérer une carte de votre territoire) :

- Indicateurs statistiques ou qualitatifs significatifs (population, évolution 1999-2005, indice de vieillesse (+ 60 ans / - 20 ans), nombre d'exploitants agricoles 1988 et 2000, surface forestière, taux d'emploi...)

2. Quels sont les atouts et faiblesses de votre territoire (compléter la grille AFOM ci-dessous)?

Thèmes	Caractéristiques du territoire
Atouts	
Faiblesses	
Opportunités	
Menaces	
Enjeux / orientations	

Informations complémentaires :

3. En quoi le territoire rentre-t-il dans les critères de sélection de l'appel à projet ?

- 1^{er} critère : situation géographique : territoire de montagne hors PNR et parc national, et plus précisément, montagnes du sud (enclavées et ne bénéficiant pas du même développement que les montagnes du nord de la région), montagnes de la Loire, et certains secteurs des Massifs des Alpes ou du Jura (par exemple ne bénéficiant pas d'une implantation industrielle ou n'ayant pas été intégrés dans le Plan Neige)

- 2^e critère : territoire bénéficiant d'une organisation minimale et d'une volonté commune portée par les acteurs locaux, impliquant la société civile ?

Renseigner les indicateurs suivants :

- *nombre de communes concernées :*
- *liste des EPCI et syndicat mixte :*
- *inscription dans 1 CDRA (si oui, lequel) :*

- 3^e critère : territoire ne disposant pas d'une ingénierie locale suffisante

- 4^e critère : territoire souhaitant s'inscrire dans une logique de réseau de capitalisation d'expériences et intérêt pour une coopération interterritoriale

Note stratégique

4. Présentation sommaire du projet

Objectifs et thèmes prioritaires choisis :

Résultats et valeur ajoutée attendus :

5. Programme d'action pluriannuel : établir des fiches action précisant les actions concrètes prévues, le coût, le calendrier de réalisation prévue et les partenaires prévus

6. Durée du projet : quelle est la durée estimée de réalisation du projet ? (3 ans max au titre du volet A sur la période 2009 / 2011)

7. Moyens financiers et humains :

Joindre au dossier un **plan de financement prévisionnel** distinguant les dépenses de fonctionnement des dépenses d'investissement : à établir par année pour les différentes années du projet.

Indiquer les moyens humains projetées sur ce projet en ETP :

Critères de sélection au titre de l'appel à projets « territoires remarquables de montagne »

8. En quoi votre projet entre-t-il dans les critères et les thèmes de cet appel à projets ?

Complémentarité de ce programme avec la stratégie définie par le CDRA dans lequel s'inscrit le territoire ?

Joindre une lettre du CDRA.

Complémentarité avec d'autres dispositifs régionaux ?

Le territoire bénéficie ou a-t-il bénéficié de subventions de la Région Rhône-Alpes (préciser les subventions obtenues les 3 dernières années) ?

Si oui, quelle est l'articulation avec la demande effectuée dans le cadre de l'appel à projets « territoires remarquables de montagne » ?

Niveau d'intégration d'actions innovantes ?

Mise en place d'un collectif d'acteurs ?

Quels sont les acteurs partenaires qui seront impliqués dans ce projet (structure, nombre, qualité,...), et quel sera leur engagement ?

Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation :

Pérennisation de l'action :

Une pérennisation de la réalisation de votre projet au terme de l'appel à projets vous semble-t-elle possible ? Pourquoi ? Par quels moyens ?

Votre projet est-il exportable vers d'autres territoires de Rhône-Alpes ?
Non

Oui

9. Impact de votre projet en terme de développement durable

Nous vous proposons d'apprécier vous-même votre projet grâce à la méthode d'appréciation mise en œuvre par la Région (cf. règlement détaillé).

Expliciter la valeur ajoutée du projet au regard des quatre piliers du développement durable :

- Economie :
- Environnement :
- Social :
- Gouvernance :

Remplir l'outil de visualisation ci-dessous :

Valeur-ajoutée	-	← Neutre →	+
Développement économique / activités		○	
Environnement		○	
Solidarité sociale		○	
Gouvernance		○	
Validité		○	

Je soussigné(e) : _____

Certifie que toutes les informations jointes sont sincères et que j'ai pris connaissance et approuvé le règlement intérieur de l'appel à projets voté par la Commission permanente du Conseil régional Rhône-Alpes le 25 janvier 2008.

Je joins au présent document toutes les pièces mentionnées ci-dessous :

- Les pièces administratives suivantes : statuts, membres du Conseil d'administration, n° SIRET, RIB (pour une association, extrait de la déclaration au JO)
- Le dernier bilan d'activité (comptes administratifs ou comptes d'exploitation) ;
- Le courrier de demande de subvention signée du porteur de projet
- La lettre de soutien du CDRA dans lequel le territoire s'inscrit
- Tout document type « diagnostic territoire » qu'il vous paraîtrait pertinent de joindre au dossier

Fait à _____, le _____

Signature



DOSSIER À RETOURNER AVANT LE 4 SEPTEMBRE 2009 À :

missionmontagne@rhonealpes.fr

Ou à :

Isabelle BONJOUR
Conseil Régional Rhône-Alpes
Direction Générale des Services - Mission Montagne
78 Route de Paris BP19
69751 CHARBONNIÈRES-LES-BAINS Cedex
04-72-59-44-25

*Vous pouvez télécharger le règlement complet
de l'appel à projets sur le site Internet de la Région*